

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 5 Décembre 1850.

No. 2.

ANCIENNE PROSE POUR L'AVENT.

Tandem fluctus,
Tandem luctus,
Sol erumpens temperat;
Nunc aurora,
Rupta morâ,
Lucem lætam nunciat.

Mundi bellus
Sol ocellus,
Verus sol justitiæ
Signat ortum,
Monstrat portum,
Commorans in Virgine.

Jàm quiescit,
Delitescit,
In isto zodiaco;
Mox in lucem
Verum ducem
Proferet cum gaudio.

Hostis fremdet,
Sol dum splendet
Purâ sub nubeculâ;
Sed est carens
Nævo, parens
Lucis, hæc Virguncula.

Pulso nimbo,
Rupto limbo,
Instat his victoria,
Quos patratum
Per peccatum
Alligant tartara.

Ergo gaude,
Terra, plaude,
Redde Deo gratiam,
Quandò rore
Mniori
Nubes pluunt gratiam.

Enfin les flots,
Enfin les plaintes,
Se calment aux premières lueurs
Maintenant l'aurore, [du soleil.
Sans plus de retard.
Annonce un jour plein de joie.

Le soleil, brillant œil du monde,
Le vrai soleil de la justice
Signale son lever
Et nous montre le port,
Du sein de la vierge
Où il a choisi sa demeure.

Il repose encore voilé
Dans cette constellation
Du zodiaque mystique;
Bientôt à la lumière
Le véritable Roi
Paraîtra avec alégresse.

L'ennemi frémit [à resplendir
Tandisque le soleil commence
Sous la pure et légère nuée ;
Car il n'y a nulle tache
Dans cette tendre Vierge,
Mère de l'éternelle lumière.

Le nuage se dissipe,
Le voile se rompt;
La victoire reste soudain
Aux infortunés
Que l'enfer enchaînait
Dans les liens du péché.

Réjois-toi donc,
Terre, applaudis!
Rends gloire à Dieu,
En ce jour où les nuées
Font pleuvoir la grâce,
En une rosée plus abondante.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LE CHOIX D'UN ÉTAT.

Le travail est la loi commune, et cette loi a sa raison non-seulement dans la nature de l'homme en général, mais encore dans celle de chaque homme en particulier, qui, quelqu'il soit, est nécessairement appelé à dire ou à faire quelque chose ici-bas. Qui pourrait se croire déshérité de la faculté d'être utile à ses semblables? Le travail est un trésor, ajoute le vieux proverbe, et ce proverbe, croyons le bien, n'est point une sentence oïseuse, imaginée par les riches pour consoler les pauvres. Il est la voix du peuple et de Dieu. Et comment l'homme qui n'a jamais connu le travail aurait-il pu l'inventer!

Il y a bien des sortes de bonheur; mais un des plus grands, sans contredit, est celui qui naît du développement que nous pouvons donner à nos facultés; car le travail n'est pas autre chose, et nous n'entendons pas sous ce nom la servitude que les abus de la société imposent à une certaine classe d'hommes, qui portent le poids du jour.

Il n'est pas donné à tous, il est vrai, de laisser une trace éclatante de leur passage; mais ce que les hommes ne voient pas, Dieu le voit, et, après Dieu, la conscience. Que les dons de la nature soient inégalement répartis, que l'un ait reçu plus, l'autre moins, le travail n'en est pas moins la loi de tous, la condition du honneur pour tous, parcequ'il n'est personne qui n'ait une place sur la terre, marquée par la providence, et au fond du cœur une vocation quelconque. Autrement, d'où viendrait cet immense besoin d'activité qui anime le monde, depuis le savant qui veille à la lueur d'une lampe, jusqu'au voyageur qu'un navire emporte à la merci des flots et des tempêtes vers des terres inconnues?

Comment se fait-il cependant qu'au milieu de ce tumultueux mouvement de l'espèce humaine, tant d'hommes se consument en efforts stériles, ou languissent dans l'oisiveté et meurent sans avoir vécu. C'est que, pour la plupart, ils ne sont pas entrés dans le chemin où la nature les appelait à marcher. Ce qui importe le plus à la vie, dit Pascal, c'est le choix d'un état. Malheureusement, on est encore presque enfant quand il faut choisir: la raison est faible et sans expérience; on risque le plus souvent de se laisser entraîner par un penchant trompeur, et de se trouver engagé dans une voie pour le reste de sa vie, avant d'avoir pu juger si c'était la meilleure.

Aussi ce premier pas, d'où dépend presque toujours le bonheur ou le malheur de la vie entière, a-t-il été regardé dans tous les temps comme le plus important et surtout le plus difficile à faire. A quel signe, en effet, entre tant de voix qui nous appellent, ou semblent, pour mieux dire, nous appeler, peut-on reconnaître celle de la nature? Nul ne le saurait dire. Si l'on interroge l'histoire, on est presque tenté de croire qu'une sorte de fatalité se joue de tous les calculs de la prudence humaine.

Que voyons-nous en lisant la vie de la plupart des hommes célèbres? Horace, par exemple, commença par être soldat; Giotto, par être père, et peut-être eût-il gardé les troupeaux toute sa vie, si le hasard n'eût amené près de lui le peintre Cimabué, au moment où le pauvre enfant traçait sur le sable la figure d'une de ses brebis. Le Dante, ce grand poète, avoue qu'il ne commença à se reconnaître que lorsqu'il était déjà parvenu au milieu du chemin de la vie. Le célèbre paysagiste Claude Lorrain parut stupide jusqu'à l'âge de trente ans. Quelle étrange destinée que celle de J.-J. Rousseau! Et combien d'autres noms ne pourrait-on pas ajouter à ceux que nous venons de citer? Peut-être, comme dit plaisamment Voltaire,

Peut être qu'un Virgile, ou Cicéron sauvage,
Est chantre de lutrin ou juge de village.

Mais ne voyons là, si l'on veut, que des exceptions. Que de choses n'a-t-on pas à considérer avant de se déterminer sciemment et en connaissance de cause? La nature et le nombre des professions auxquelles il est permis ou raisonnable d'aspirer, les aptitudes spéciales et les conditions de fortune qu'elles exigent, les devoirs qu'elles imposent, leurs avantages, leurs inconvénients, l'inconstance des événements, et enfin cette concurrence illimitée qui encombre aujourd'hui toutes les carrières. Que de raisons de demeurer dans la perplexité!

N'est-il pas évident que, sauf des cas fort rares, il y aurait de la folie à se croire prédestiné à tel ou tel état. Cependant il faut choisir, et bien choisir. Que faire, dira-t-on, et quel parti prendre? Nous répondrons, — et notre réponse trouvera de l'écho dans toutes les consciences —: Commencez par vous mettre dans la disposition morale la plus propre à mériter d'être bien inspiré, c'est-à-dire apportez dans votre délibération une confiance sans orgueil et cette vertu modeste qu'on appelle *bonne volonté*. Le bon vouloir, dit M. Lamennais, n'est jamais sans fruit: à travers un cœur droit, il passe toujours quelque rayon de la lumière de Dieu.

Le premier N. de *P. Abette* a été envoyé à tous les souscripteurs de l'année dernière. Ceux qui ne veulent plus souscrire à notre petite feuille, auront la complaisance de nous le faire savoir en nous renvoyant ce premier Numéro.

A peine eut-on reçu à Londres la nouvelle de la nomination du Cardinal Wiseman qu'on le vit en d. g. terre anglaise. *à bus le papisme*, se fit entendre. Des discours plus ou moins anti-papistes furent prononcés dans toutes les églises de la Capitale, l'évêque de Londres et le chapitre de Westminster publièrent deux lettres où ils appellent tous les bons anglais à la sainte croisade contre l'église romaine, et qualifient d'injurieux pour la reine et la nation Anglaise l'acte de la cour de Rome; sans parler des articles féroces de plusieurs journaux et de la mascarade organisée par la canaille et le bas commerce de Londres, une lettre de Lord John Russell ou la démarche du pape est traitée, *d'indigne et d'impudente*, à excité une vive sensation quoi qu'elle ait trompé bien peu de monde; il y a à Paris que rien dans cette affaire ne s'est fait sans l'acquiescement et l'autorisation du premier ministre. La prudence et le caractère de Pie IX, et du cardinal Wiseman le garantissent. La réponse de Lord John Russell a saisi l'occasion de reconquérir s'il le pouvait, une popularité qui s'en va, de se concilier le haut clergé et de lui faire oublier la nomination récente de l'orthodoxe évêque d'Oxford.

Il existe en Angleterre, malgré le libéralisme qu'on y professe, une haine invétérée contre la religion catholique romaine. Ainsi tandis qu'on permet aux Wesleyens, aux Presbytériens et à d'autres sectes de tracer en tous sens à travers l'Angleterre les lignes de leurs districts et de leurs circonscriptions, on trouve attentif à l'autorité de la Souveraine et à la dignité de la nation que le pouvoir spirituel, reconnu par des gens à qui on a accordé la liberté de leur culte, fixe les limites entre lesquelles tel évêque catholique exercera sa surveillance sur ses co-religieux. Pourtant en 1829, on passa dans les deux chambres du parlement un bill, appelé bill d'émancipation, où il est dit que sous le rapport des garanties ecclésiastiques les catholiques seront sur le même pied que les dissidens.

Loin de trouver dans la conduite de Pie IX un empiètement sur les droits de la couronne d'Angleterre, on ne peut y découvrir au contraire qu'une cession libérale et gratuite de son pouvoir immédiat sur les catholiques anglais pour le remettre entre les mains d'un anglais. L'anti-papisme n'est pas toujours conséquent.

Peu de temps après la conquête lorsqu'il s'agit de nommer un évêque de Québec, le gouvernement s'opposa à l'intention du pape qui voulait mettre ici un vicair apostolique, sous prétexte qu'un évêque titulaire de Québec serait moins dépendant du pape et ne serait pas révocable *ad nutum*. On trouve à redire aujourd'hui à ce qu'on demandait alors.

On prétend aussi que les nouveaux titres ont été donnés aux évêques au

mépris formel de l'acte d'émancipation. Quand cela serait, on le souffre bien en Irlande où il y a deux archevêques de Dublin, deux archevêques d'Armigh, les sujets catholiques anglais n'ont-ils pas les mêmes droits que les sujets catholiques irlandais? d'ailleurs, quelle est cette clause de l'acte d'émancipation qu'on invoque: "Les titres et noms d'évêques maintenant en usage dans l'église d'Angleterre, ne devront pas être pris par des membres de l'Église catholique." Or les noms et titres d'archevêque de Westminster sont-ils les mêmes que les noms et titres d'évêque de Londres? Les noms et titres d'évêque de Beverley sont-ils les mêmes que les noms et titres d'archevêque d'York? On se rappelle en présence de toutes ces tracasseries mesquines et belles paroles que disait en chambre sir Robert Peel que Lord John Russell ne désapprouvait pas alors: "Oui, il est à souhaiter que le chef spirituel des catholiques romains d'Angleterre ne les laisse pas inférieurs aux catholiques des autres nations. L'état actuel des choses ne peut se maintenir depuis l'acte d'émancipation; et tout en sauvegardant jusqu'au dernier soupir notre église, nous devons permettre que nos concitoyens catholiques ne soient plus administrés comme ceux des pays non civilisés."

Rien ne trahit mieux la faiblesse de l'anglicanisme sur la terre même où il a pris naissance, que cette colère et cette frayeur qui l'ont saisi à la nouvelle de la nomination des évêques anglais. Quoiqu'il advienne, la religion ne peut certainement que gagner à toute cette affaire. On nous menace; il y a 1800 ans que l'Église catholique voit toujours s'élever contre elle de quelque côté des persécutions qui loin de retarder ses progrès ne font que les activer. Nous craignons moins les menaces que la faveur et nous serions presque tenté de souhaiter que les menaces qu'on profère aujourd'hui eussent leur exécution.

Du reste ne reprochons pas trop aux ministres anglicans d'avoir peur, il est probable que dans un quart de siècle, ils ne recevront guères les 8,000,000 de louis sterlings que l'état leur paie chaque année pour lire la Bible et l'expliquer aux quatre murs de leurs églises. Le rétablissement de la hiérarchie romaine ou l'injustice dont on va user envers les catholiques vont ouvrir une ère qui se terminera par la conversion de l'Angleterre entière et il n'est pas improbable que ce qui n'est aujourd'hui qu'un mensonge de la mélancté ou un fantôme de la peur, se réalise avant 50 ans et que nous voyions sacrer dans l'abbaye de Westminster un successeur du cardinal Wiseman.

Mardi, jour de la fête de St. François-Xavier, des grand'messes ont été chantées dans les principales églises de cette ville. Mgr. l'archevêque, ainsi que le grand et le petit séminaire, assistait à celle de la cathédrale. En célébrant cette fête avec plus d'éclat qu'à l'ordinaire, on a voulu raviver le zèle des fidèles pour l'Association de la propagation de la foi, dont St. François-Xavier est le premier patron. Il est grandement à désirer qu'on y ait réussi;

car il serait pénible qu'une œuvre qui produit de si grands fruits pour le ciel ne trouvât pas parmi nous l'appui qu'elle rencontre dans des pays où la religion a beaucoup moins d'empire. Peut-être l'indifférence d'un grand nombre de personnes ici vient-elle de ce qu'elles ne connaissent pas suffisamment le bien qu'opère cette association. Dans la crainte que quelques uns de nos lecteurs soient dans ce cas, nous pensons devoir donner un léger aperçu des résultats de cette excellente œuvre.

La suppression des jésuites avait eu un effet déplorable pour les missions; la révolution française leur fut encore plus funeste. Cette violente tempête qui détruisait tout, fit disparaître les institutions où se formaient les missionnaires et tarit les sources qui fournissaient à leurs besoins matériels. Les missions, privées de tous secours, durent languir d'abord et dépérir ensuite. A la vérité, quand des jours plus calmes revinrent à la France et à l'Italie, la charité chrétienne montra qu'elle n'était point éteinte, et qu'elle n'avait pas oublié les missions. Mais lorsqu'on ne suffisait point à réparer chez soi les maux qu'avait faits la révolution, comment aurait-on pu envoyer à la Chine et ailleurs des secours proportionnés à d'immenses besoins?

Que va donc devenir la belle œuvre des missions? oh! la miséricorde de Dieu ne la laissera pas périr! elle lui prépare au contraire des secours et des succès qui dépasseront tout ce qui s'est vu depuis des siècles. Déjà est descendue du ciel la pensée d'une société sainte qui produira cette merveille. Les commencements en seront très-faibles; mais elle prendra bien vite un accroissement qui tiendra du prodige. Ce sera véritablement le petit grain de sénévé qui produira un grand arbre, à l'ombre duquel viendra se reposer la multitude des oiseaux du ciel.

En 1822, une couturière de Lyon propose à ses compagnes une légère aumône pour le secours des missions, et voilà la grande association formée. Bientôt Paris envia à Lyon une pensée si généreuse. Le Saint-Siège approuve cette nouvelle institution. En peu d'années toute l'Europe, toute l'Amérique catholique s'unissent pour concourir à cette œuvre qui devient universelle.

Maintenant les missions n'ont plus de dangers à craindre. Le ciel ne peut demeurer sourd aux prières de cette multitude de fidèles. Déjà de saints prêtres, le cœur rempli de ce zèle que Dieu seul peut inspirer, quittent avec courage leur patrie, leurs parents et leurs amis pour aller porter l'évangile chez les nations infidèles. L'ohole d'un million d'associés va leur fournir tout ce qu'ils désirent de biens de ce monde, le strict nécessaire.

Ils partent donc, ces héroïques missionnaires. Les uns se dirigent vers l'Égypte, l'Abyssinie, la Syrie et les différentes provinces de l'empire Ottoman. Suivis des frères des écoles chrétiennes et des sœurs de la charité, ils établissent des écoles, des collèges, des hôpitaux; et Dieu répand sur tout cela l'abondance de ses bénédictions. Ils pénètrent jusque dans la Perse, et là encore ils ont d'étonnantes succès. D'autres se rendent dans les différentes parties de l'Inde, dans le Tonquin et la Cochinchine, où, au prix de leur sang, ils conserveront la foi et les mœurs de nombreux nèphites; dans la Chine, où les anciennes églises vont se relever des collèges s'ouvrir pour former un clergé indigène, puis des chrétiens, qui n'en avaient plus que le nom, se donner à la vertu. Ils se rendent même dans le Thibet et la Mantchourie, et, malgré les efforts de l'enfer, ils parviendront à y faire de nombreuses conquêtes. D'autres enfin se partagent l'Océanie et les îles de la mer du sud; on n'oubliera pas les sauvages de l'Amérique: et partout la civilisation remplacera la barbarie, la ferveur chrétienne, les horreurs du culte des idoles.

Mais ce n'est pas seulement dans les contrées infidèles que l'œuvre admirable de la propagation de la foi répand ses immenses bienfaits: les catholiques de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, des États-Unis et de beaucoup d'autres pays chrétiens peuvent dire ce qu'elle fait pour eux, et quelle large part elle a dans les progrès que fait le catholicisme parmi leurs compatriotes.

En Canada même, quels biens n'a pas opérés et n'opère pas encore tous les jours cette association? Sans son secours, comment le pauvre colon qui possède à peine le nécessaire pour s'abriter dans sa misérable cabane, parviendrait-il à subvenir aux dépenses qu'exige nécessairement l'exercice du culte? Comment pourrait-il élever une chapelle et procurer une modeste demeure au missionnaire? Celui-ci pourrait-il subsister s'il ne recevait que la faible part que lui apportent les pauvres colons?

A la vue de tant de bien produit par l'association de la propagation de la foi, qui ne se sentirait pas le désir d'en partager le mérite? Mais surtout, à la pensée de biens beaucoup plus grands encore qu'elle pourrait faire avec des moyens plus abondants, qui aurait le courage de lui refuser sa coopération, lorsqu'il s'agit d'une chose si facile: une courte prière, tous les jours et une aumône d'un sou par semaine!

L'espace nous manquait, la semaine dernière, pour parler de la bénédiction

solennelle de la nouvelle Église de Beauport par M. le grand-vicaire Cazeau. Les MM. du Clergé de Québec et des paroisses voisines, MM. les Ecclésiastiques du Séminaire et un grand nombre de personnes étrangères augmentaient par leur présence la solennité de cette fête. Le sermon fut prêché par M. Langevin, maintenant curé de Ste. Chaire.

L'Église de Beauport est un édifice gothique de 196 pieds de longueur et 90 de largeur. Le portail est en pierre de taille.

La nouvelle église de la Pointe-Lévy aura 160 pieds de longueur en dedans et 70 de largeur. 196000 pieds de terrain ont été donnés pour l'usage de cette église. 14 personnes ont avancé à la fabrique £2000.

M. Marquis, représentant du comté de Kamouraska, est mort subitement la semaine dernière.

Le *Canadien* de lundi dans une statistique de la navigation de 1850, dit qu'il est arrivé à Québec, pendant la saison qui vient de finir, 1073 bâtimens venant de la mer, dont le port total s'élève à 435,379 tonneaux. De ce nombre, 96 étaient des bâtimens étrangers, savoir: 45 norvégiens, 21 américains, 19 prussiens, 3 russes, 2 portugais, 1 hanovrien et 1 hollandais; leur port total s'élève à 37,970 tonneaux.

Le total des arrivages de la mer à Québec l'année dernière a été de 1064 bâtimens, jugeant ensemble 431,953 tonneaux, ce qui fait, en faveur de cette année, une différence de 14 bâtimens et 4,426 tonneaux.

MM. Fourquin, Laveau et Joseph Mondoux, qu'on dit avoir été complices ou auteurs de l'incendie de la maison d'école de St. Michel d'Yamaska, ont été admis à caution sur un writ *d'habes-corpus*.

Mr. Frs. Carrier, de St. Nicolas, va établir un passage régulier, durant l'hiver, pour transporter les voyageurs de St. Nicolas au Cap-Rouge, et de cet endroit à Québec. Le prix de la traverse sera de quinze sous. Une diligence conduira les passagers à la ville pour huit sous.

La maçonnerie de la cour de justice, à Montréal, a été entreprise pour la somme de £17,827.

Plus de deux mille esclaves sont arrivés des États-Unis au Canada, et sont maintenant réunis dans les villages de Sandwich, Malden et Windsor.

La ville de Frédéricton a été illuminée par le gaz pour la première fois, le 7 du mois dernier.

Le président des États-Unis a reconnu

M. B. Binss en qualité de consul des États Pontificaux, à New-York.

Le congrès des États-Unis s'est ouvert, le 2 décembre, après une vacance de deux mois seulement.

Le gouvernement des États-Unis va expédier un vaisseau, pour transporter les produits américains destinés à la grande exposition de Londres.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. L'excitation créée par l'érection des nouveaux évêchés catholiques, semble diminuer un peu. Cependant des pétitions à la reine contre le *papisme* arrivent en grand nombre. On ne sait point encore à quoi tout cela aboutira.

Le cardinal Wiseman, qui est maintenant à Londres, est, dit-on, occupé à un pamphlet qu'il doit publier; on pense que le ministère n'aura pas à s'en féliciter.

FRANCE. L'Assemblée législative a repris ses séances le 12 de novembre. Le lendemain, elle a reçu le message annuel du Président de la République; tout le monde en paraissait assez content: quelques journaux pourtant y trouvent des détails minutieux.

Mr. Dupin a été réélu président de l'Assemblée.

Le Cardinal Formari, ne pouvant pas se rendre à Toulouse avant la fin de novembre, a chargé Mgr. Donnet, archevêque de Bordeaux, de porter la barette au cardinal d'Astros.

ALLEMAGNE. Un engagement qui a eu lieu, dans la Hesse, entre les troupes Austro-Bavaroises et les Prussiens et qui avait inspiré des craintes sérieuses, n'a cependant pas eu les suites qu'on appréhendait. La Prusse a appelé sous les armes 450,000 hommes de milice. De son côté, l'Autriche a fait replier vers le nord le corps de troupes qui protégeait une partie des états pontificaux. Ce corps sera, dit-on, remplacé par une division Napolitaine.

ESPAGNE. Les cortès ont été ouvertes avec une grande pompe à Madrid le 31 octobre. La cérémonie a eu lieu dans le nouveau palais du Parlement, ouvert pour la première fois quoique non complètement achevé.

On regarde comme prochaine la conclusion d'un concordat qui régularisera définitivement les affaires ecclésiastiques de ce royaume.

ROME. Le premier de novembre S. S. a tenu un consistoire dans lequel elle a prononcé une allocution sur les difficultés qui existent entre le Saint-Siège et le gouvernement Sarde. Le Saint-Père s'y plaint que ce gouvernement ait aboli sans l'agrément du Saint-Siège des immunités garanties par un concordat. Il proteste contre la persécution exercée à l'égard des archevêques de Turin et de Cagliari.

Louis-Philippe, ex-roi des Français, naquit à Paris le 6 octobre 1773. Il était fils aîné de Philippe-Joseph, duc d'Orléans et de la princesse Marie, fille du duc de Penthièvre. Mme. de Genlis fut chargée de bonne heure du soin de son éducation.

En 1789, le duc de Chartres embrassa le parti qui se mit à la tête du mouvement révolutionnaire. Au mois d'Avril 1792, la guerre ayant été déclarée à l'Autriche, il prit part à la première campagne. Dans le cours de la même année, il combattit à Valmy et à Jemmapes. Cependant un décret de bannissement porté contre la famille des Bourbons vint effrayer le jeune duc au milieu de ses opérations militaires. Il accourut aussitôt à Paris pour supplier son père de chercher un asile en pays étranger; mais sa prière n'ayant point eu d'effet, il dut retourner à son poste.

L'exécution du duc d'Orléans qui eut lieu peu de temps après, ne confirma que trop bien les douloureux pressentiments de son fils. Sommé de comparaître, avec le général Dumouriez devant le comité du salut public, le duc de Chartres abandonna ses troupes et se retira en Hollande. Bientôt après il passa en Suisse et se rendit à Zurich, où il trouva les émigrés français très mal disposés pour sa famille; les magistrats de ce canton, redoutant la mauvaise humeur du gouvernement français, lui refusèrent un asile. Alors le fugitif tourna ses pas vers Zug, où il loua une maison. Sa retraite fut bientôt découverte, et toujours accompagné de son fidèle serviteur, Baudoin, il continua à errer dans diverses contrées de l'Europe.

Presqu'entièrement dénué de ressources, il allait être obligé de travailler pour vivre, quand Mr. de Montesquiou lui obtint une place dans l'Académie de Reichenaw. Il y fut admis comme professeur et prit le nom de Chabaud Latour. Il était alors dans sa dix-neuvième année. Un mouvement qui éclata dans le canton des Grisons vint l'arracher de ce nouvel asile. Il quitta l'Académie et se réfugia dans la maison de Mr. de Montesquiou où il demeura caché, sous le nom de Corby jusqu'en 1794, qu'il se décida à quitter la Suisse.

Au commencement de 1795, il se rendit à Hambourg, dans le dessein de passer en Amérique. Mais le manque d'argent l'obligea de renoncer à son projet. Ayant une lettre de crédit sur un banquier de Copenhague, il traversa à pieds la Suède et la Norvège, se rendit au Cap-Nord au mois d'août de la même année, et

de là, après avoir traversé la Finlande, il vint successivement à Tornea et à Abo.

Le directoire, sans cesse occupé à rechercher la retraite du jeune duc, le fit engager à passer aux États-Unis. Il accepta la proposition, et le 24 Septembre 1796, toujours suivi de son fidèle Baudoin, il s'embarqua sur le navire *American* et arriva à Philadelphie après une traversée de 27 jours. Pendant son séjour aux États-Unis, il fut présenté, à Mont-Vernon, au général Washington. Après un long et pénible voyage dans l'Ouest, le duc d'Orléans retourna à Philadelphie d'où il partit pour la N.-Orléans. Il se rendit ensuite à la Havane, puis à Baltimore où le duc de Kent le reçut avec bonté. Mais n'ayant pu obtenir de retourner en Angleterre à bord d'une frégate anglaise, il vint à N.-York, s'embarqua sur un vaisseau marchand, et en Février 1800, il était à Falmouth. Il fixa sa résidence à Twickenham.

Sa mère, la duchesse d'Orléans, était alors retenue en Espagne. Le duc obtint du cabinet de Londres la permission de passer à Minorque. Mais son projet ne réussit pas. Il revint à Twickenham et sur l'invitation du roi Ferdinand, il alla s'établir à Messine. C'est là qu'il épousa, en 1809, la princesse Marie Amélie.

Le duc d'Orléans rentra à Paris le 18 Mai 1814 après un exil de vingt ans. Au commencement des cent-jours, Louis XVIII l'investit momentanément du commandement d'une armée du Nord; mais, dès le 24 Mars, il résignait ces fonctions entre les mains du duc de Trévise et retournait à Twickenham. Sous la seconde restauration, il fit un nouveau séjour en Angleterre, et y resta jusqu'en 1821.

Avant la révolution de 1830, Louis-Philippe était devenu très-populaire. Les salons du palais royal étaient presque plus fréquentés que ceux des Tuileries. Au moment de la déchéance du roi Charles X, il fut nommé lieutenant-général du royaume et deux jours après, on lui offrit la couronne, qu'il accepta. A son avènement au trône Louis-Philippe affectait d'être familier avec la bourgeoisie, qu'il a depuis tout doucement éconduite. Il a su, pendant tout son règne, conserver la paix avec les puissances de l'Europe. C'est lui qui acheva la conquête de l'Algérie et environna Paris de fortifications. C'est à lui qu'est due la translation des cendres de Napoléon à Paris.

En Février 1848, le vieux roi, à la suite d'événements connus de nos lecteurs, dut reprendre le chemin de l'exil. Il se retira en Angleterre où il vint de mourir après une courte maladie.

PREMIERS.
RHÉTORIQUE.

- L. Beaudet, en amplification.
- " " en version grecque
- " " latine. (2 fois)
- A. Thibodeau, en thème.
- " " en version latine.
- F Laliberté, en thème.

SECONDE.

- F. Bélanger, en version grecque (2 fois)
- P. Roussel, en thème.
- " " en vers.
- B. Pâquet, "
- Jos. Dumus, "
- J. Matte, "
- E. Dalair, en version.
- F. Belleau, "
- J. Hoffman, en thème.

TROISIÈME.

- R. Alley, en thème. (2 fois)
- " " en vers.
- " " en version.
- Elz. Taschereau, "
- " " en vers.
- Nap. Francoeur, "
- L. Lemay, en version.

QUATRIÈME.

- T Chandonnet, en thème.
- " " en version.
- A. Rhéaume, "
- J. B. Plamondon, en thème.

CINQUIÈME.

- E. Renault, en thème (2 fois).
- E. Rouleau, en version.
- J. Nadeau, "
- C. Morisset, "
- D. Dumas, en thème (2 fois)
- J. Martel, "

SIXIÈME.

- J. Coleman, en version (3 fois).
- A. Blouin, en thème (2 fois).
- P. Blouin, "

SEPTIÈME.

- J. Chaperon, en latin (2 fois).
- " " en français.
- T. Bédard, " (2 fois).
- A. Jourdain, "
- " " en latin.

- A. Dupuis, en français.
- A. Labrecque, "

HUITIÈME.

- E. Chateaufort, en français (2 fois)
- A. Belleau, " "
- Théop. Poitras, " (3 fois)
- Ch. Dion, "
- Alexis Pelletier, "

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfr. Thibodeau.

P. A. MARMET, Gérant.